

Rencontres du Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme
14 et 15 novembre 2013

Savoirs et modèles de l'urbanisme et de l'architecture durables

Titre de la communication :

**Le Label français EcoQuartier : construction et partage des
connaissances en aménagement durable**

Rebecca PINHEIRO-CROISEL

Postdoc

Centre de Gestion Scientifique

Mines ParisTech

60, boulevard Saint-Michel 75006 PARIS

rebecca.pinheiro-croisel@mines-paristech.fr

www.cgs-mines-paristech.fr

Franck AGGERI

Professeur

Centre de gestion scientifique

Mines ParisTech

60, boulevard Saint-Michel 75006 PARIS

franck.aggeri@mines-paristech.fr

www.cgs-mines-paristech.fr

Résumé :

En Europe, depuis le début des années 2000 nous assistons à l'émergence concrète de projets urbains et d'outils d'évaluation dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme durables. Depuis, la France est le théâtre d'un mouvement collectif de construction et de partage de connaissances dans le domaine de l'aménagement durable. Que ce soit à travers des projets d'aménagement d'écoquartiers ou de la construction d'instruments d'aide ou de régulation de la conception de projets, la particularité des entreprises de ville durable à la française est une action collective et presque simultanée de mise en forme des concepts et connaissances. Il ne s'agit pas seulement d'un projet unique vitrine du savoir-faire français, ou d'un outil de dissémination de ce savoir, mais plutôt un cheminement de construction de savoirs. Nous avons ici choisi d'analyser une démarche fédérative et d'ampleur nationale qui a rassemblé un grand nombre d'acteurs de fonctions diverses autour de la construction d'un outil d'aide à la conception et d'évaluation des projets d'écoquartier. Après quatre années de travaux la démarche EcoQuartier se présente comme une action collective de construction de la doctrine nationale d'aménagement durable.

Nombreux sont les quartiers européens reconnus pour leurs performances en termes de durabilité. Notamment dans les aspects techniques et de pilotage de la conception des projets, certains de ces projets sont devenus des références dans le domaine de la ville durable. En Angleterre, le projet BedZed, en Suède le quartier d'Hammarby, au Danemark le projet Bo01 dans le quartier Våstra Hammen, en Allemagne le quartier Vauban, sont quelques références largement connues par les professionnels et les acteurs de l'urbanisme. Quelques élus français se sont rendus dans ces quartiers et ont échangé avec leurs équipes de conception dans l'espoir d'acquérir de nouvelles connaissances, d'emprunter des idées, des méthodes et outils transférables à leurs projets. Le désir d'écoquartier en France s'est répandu fortement et de plus en plus de collectivités particulièrement à la suite des manifestations du Grenelle de l'Environnement se sont engagées dans une démarche d'aménagement urbain durable. Dans cet article nous souhaitons mettre en lumière le mouvement français autour d'un des « objets » ou forme de l'aménagement durable : l'écoquartier. Nous avons ainsi choisi d'analyser la trajectoire de création de connaissances et leur diffusion à travers la démarche EcoQuartier du Ministère français du Logement.

Nous avons observé que contrairement aux autres pays européens, la France ne mettait pas en valeur uniquement un projet d'écoquartier, ou un outil d'aide à la conception ou d'évaluation mais un mouvement global autour de l'aménagement durable comprenant des petites opérations en zone rurale et des grandes transformations de centres urbains. Nous avons utilisé la démarche Ecoquartier comme un traceur, un témoin du mouvement français non seulement des écoquartiers mais de l'urbanisme durable. En quoi des actions visant à connaître davantage les opérations et pratiques d'aménagement durables et un système des récompenses a-t-il produit un collectif de concepteurs d'un outil fédérateur d'évaluation et au delà, une doctrine nationale ?

A partir de ce mouvement unique dans le monde en termes de construction du savoir autour du projet d'aménagement durable, nous nous sommes intéressés aux interactions à l'intérieur de cette démarche EcoQuartier qui ont conduit les acteurs ne partageant pas la même vision de la ville à fabriquer ensemble de la connaissance et des outils. Ces groupements d'acteurs si différents reflètent bien la réalité urbaine française très disparate de par les pratiques professionnelles, les écoles, les concepts et visions de la traduction de la durabilité à l'échelle du projet urbain.

Nous analyserons ici la trajectoire de construction de la démarche EcoQuartier, les résultats des interactions à l'intérieur de ce mouvement ainsi que son impact sur la construction des connaissances et sur les pratiques en matière d'aménagement urbain.

A. Le point de départ de la construction d'une doctrine pour la ville durable

Quand l'État français, en 2008, engage un processus de reconnaissance et de formalisation de pratiques en terme d'aménagement urbain durable et plus spécifiquement de quartier durable, il rencontre à la fois des acteurs de terrain remplis d'incertitudes vis-à-vis de leur projets et des experts défendant des concepts et des positions très divers et parfois controversés.

Le concept même de quartier durable était émergent et sa définition ne faisait pas l'unanimité. D'ailleurs, d'après un discours de Jean-Louis Borloo qui, peut-être par commodité ou recul, parle d'« écoquartiers », on adopte ce nom sans pour autant lui associer un contenu exclusivement environnementaliste.

Il est vrai que les incertitudes autour de la question de la durabilité des projets urbains, ses leviers d'action, ses objectifs de performance, ses instruments associés, ses métiers et ses ressources mobilisées, étaient partagées par une communauté d'acteurs hétérogène.

Les maires de France, maîtres d'ouvrage pour la part la plus importante des projets d'aménagement urbain sur le territoire, ne savent pas ce qu'est un écoquartier. De nombreux élus et techniciens voyagent en Europe du Nord, principalement en Scandinavie et en Allemagne, pour se rendre compte des expériences européennes d'écoquartiers. Ils reviennent dotés de plus de questionnements que d'inspiration, comment le déclarent des praticiens de la communauté urbaine de Dunkerque et des deux sociétés d'économie mixte du Nord-Pas-de-Calais. « Les projets [de quartier] sont fantastiques, ça donne envie, il y a surtout très peu de véhicules motorisés dans ces quartiers [...], mais les mentalités sont différentes en France [...]. Une reproduction à l'identique n'est pas possible. » (Bertrand Baron, chef de projet avec une délégation de maîtrise d'ouvrage fournie par une mairie pour la réalisation de deux écoquartiers au nord de la France, après un voyage d'étude dans un écoquartier allemand.)

« Ce que j'ai retiré de ces voyages, ce sont des briques d'idées. Par exemple, des outils pour faire travailler ensemble des opérateurs qui n'ont pas l'habitude, alors que cela nous aiderait à faire des économies d'échelle [...]. Il est très difficile de faire accepter à la population française des changements de comportement nécessaires dans un quartier de ce type. » (Jean-Louis Muller, délégué aux grands projets, après une visite d'écoquartiers aux Pays-Bas.)

Dans ce contexte, l'État accepte d'entendre que, en France, le concept d'écoquartier est mal connu et, même en s'intéressant aux définitions internationales, souvent contextualisé et en conséquence déconnecté des réalités territoriales de la France.

En observant le manque de définition pour cet objet, la difficulté reconnue de fixer des objectifs (de performance notamment, mais pas seulement), de trouver des outils d'aide à la conception et à l'évaluation, ainsi que de mobiliser les connaissances et métiers adaptés, nous a conduits à penser l'écoquartier comme une sorte d'objet encore inconnu.

Le ministère de l'Écologie et du Développement durable initie par tâtonnement un processus de conception des méthodes et de formalisation des pratiques. Les dispositifs (tels que les concours), des guides d'information et de diffusion des connaissances, les workshops, séminaires, et principalement les groupes d'actions mis en place, sont définis et structurés chemin faisant : pas de cahier des charges pour une démarche, comme nous le verrons plus loin, qui s'enrichira d'elle-même et en fera profiter des personnes déjà au courant.

Cette démarche « avait tout pour être abandonnée très tôt » au vu des incertitudes liées à la question, mais également des controverses politiques soulevées. Malgré cela, sa force a émergé, notamment lors de l'ouverture du processus de création qu'elle a permis, lié à l'ouverture de l'objet exploré et à la volonté des concepteurs et donneurs d'ordre. Finalement, ce processus exploratoire si incertain, qui résistera à trois différents ministres, deux gouvernements d'opposition et trois élections d'impact national, produira de la surprise pour beaucoup, bien au-delà des méthodes, en impactant également d'autres pays, comme nous allons le voir maintenant.

Les clés d'un contexte d'incertitudes

L'Europe vit depuis quelques années un moment clé dans l'histoire de la conception de la ville, engagée notamment à répondre aux enjeux d'équilibres locaux et planétaires. Depuis les années 2000 en France, les pratiques dans l'urbanisme ont été fondamentalement questionnées par la demande en soutenabilité. Les acteurs de terrain déclarent : « Nous ne pouvons plus faire comme avant. » Face aux nombreuses expériences nouvelles en matière de projets urbains et aux questionnements qui se multiplient de la part des collectivités et des professionnels de la ville (Depresle, Joutard, Bertrand, & Vanoni, 2008), l'État sort de sa position exclusive de législateur et de financeur pour écrire avec les acteurs territoriaux une doctrine pour la ville durable.

Il le fait d'abord en observant les processus de conception des projets d'aménagement urbain durable, en faisant partager les expériences comme les questionnements, en organisant un réseau d'experts et de praticiens. Ensuite, en formalisant des pratiques, l'État construit autour d'un collectif de conception très hétérogène avec des acteurs nationaux et étrangers des instruments destinés à supporter les activités de création de projets d'aménagement durable, ainsi que leur évaluation dans le temps.

Au-delà des intentions, nous avons pu observer à travers les activités du Club national écoquartier, principalement lors de la mobilisation des collectivités et des services délocalisés de l'État autour des concours Écoquartier de 2008 et 2011, l'émergence d'un langage commun et partagé en terme d'aménagement urbain durable. Les élus et services techniques locaux, parfois privés d'information, de moyens et d'outils pour mener à bien des projets aussi complexes, ont pu participer à une action collective féconde en productions bénéfiques pour leur territoire et pour la nation.

Plusieurs champs d'innovation ont pu être ouverts à travers les interactions intenses des partenaires de la démarche Écoquartier (et du référentiel RFSC¹ également), notamment dans le domaine de la gouvernance et de l'instrumentation des projets. Le contexte incertain dans lequel se sont insérées les activités de conception des projets urbains a ouvert des portes et permis quelques chantiers d'exploration tels que la conception collaborative intégrant davantage les acteurs de la vie en marche des projets d'aménagement, ou encore les outils économiques et juridiques à mettre en place pour structurer et permettre la conception innovante de morceaux de ville durables.

Ainsi l'écoquartier, à travers notamment la démarche Écoquartier de l'État, a pris place dans l'urbanisme français comme l'opportunité de faire collaborer des acteurs nouveaux pour l'émergence de pratiques atypiques donnant du sens à des territoires parfois délaissés, ainsi que par la création de nouveaux instruments aidant à la conception et à l'évaluation de projets urbains.

Afin de rendre cette démarche féconde, l'État s'est entouré d'expériences diverses mais surtout d'acteurs portant des positionnements très diversifiés. Un des principaux résultats de cet apprentissage (qui est mutuel, comme nous verrons plus loin) est le non-enfermement dans un cadre normatif, le processus de conception ou l'« objet » quartier ou morceau de ville lui-même. Le contraire serait justement à l'opposé de l'urbanisme que l'État prétend défendre. Le travail entamé en 2008 doit continuer en intégrant davantage d'acteurs concepteurs et d'usagers, en créant et en partageant la connaissance produite ou intégrée avec un objectif plus global que les pressentis à la genèse de ce processus. Les préoccupations se définissent chemin faisant et se focalisent sur une problématique sociétale de fond plutôt que sur une approche à court-terme de production d'instruments ou de nouvelles réglementations, afin d'accroître la qualité de vie dans les quartiers sur tout le territoire national. Avec cette démarche collaborative et plus de cinq cents projets d'écoquartiers engagés, la France devient un vivier de nouvelles pratiques.

1 Reference Framework for Sustainable Cities.

B. Contributions espérées

Ainsi nous souhaitons en analysant la construction de la démarche EcoQuartier en France, comprendre le « mouvement ecoquartier » et ses impacts sur les pratiques d'aménagement en France. La nature des changements se dessine déjà dans le domaine réglementaire, mais aussi avec l'apparition de nouveaux métiers et formations. Le « marqueur » EcoQuartier pourra dans ce moment présent nous aider à imaginer les prochaines étapes de la fabrication des savoirs et des pratiques autour de la ville durable en France.

Bibliographie

Depresle, B., Joutard, P., Bertrand, D., & Vanoni, D. (2008). Renouveler la ville. Les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement. *Le Moniteur*, Paris.